



---

## **QUALIFICATION CHAMPIONNAT INDIVIDUEL & PAR EQUIPE DE LIGUE BRUT ET NET HOMMES ET DAMES**

### **COMPOSITION DES EQUIPES POUR LES ASSOCIATIONS**

**Index 0 à 21,4**, sans dérogation possible (règlement fédéral national).

De **1 à 10 joueurs** salariés titulaires en activité de l'établissement du club.

Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

### **REGLES ET CLASSEMENT**

Formule de jeu : 2 manches de STROKE PLAY BRUT.

**Marques de départs** : blanches pour les Messieurs, bleues pour les Dames.

**Classement** : Cumul des scores en brut des 2 manches. Si un joueur ne fait qu'une manche, il n'est pas classé au général.

**Départage** : en cas d'égalité le départage se fait sur la carte du 2<sup>ème</sup> jour selon la règle du Vadémécum de la FFG :

- Départage sur les trous 18, 9, 6, 3.

- Si une nouvelle égalité subsiste il faut comparer les scores trous par trous en remontant (17<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, etc.).

**Titres** : Championne & Champion de Ligue Golf Entreprise.

**Remise des prix** : Trophée remis au 1<sup>er</sup> Homme et 1<sup>ère</sup> Femme en Brut.

### **QUALIFICATION REGIONALE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE**

**IMPORTANT** : La Ligue de Golf des Pays de la Loire dispose d'un quota de **5 places** pour former l'équipe qui représente la Ligue au Championnat Fédéral individuel et par équipes du Golf Entreprise. 60 joueurs sont inscrits par les Ligues et 30 places sont réservées par la FFGolf-GE à des inscriptions libres.

**Le Délégué sélectionnera pour représenter la Ligue les 3 meilleurs joueurs / joueuses en brut au classement général consolidé du Championnat individuel de Ligue GE, salariés titulaires en activité de l'Etablissement / Entreprise de l'AS qu'ils représentent.**

**Les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> représentants seront désignés sur invitation (Wild Card).**

Après proposition par le Délégué de Ligue et sur décision de la Commission Sportive de la Ligue, les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place seront attribuées aux joueurs ou joueuses pouvant représenter au mieux les intérêts sportifs de l'équipe de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

**Ce règlement complète les informations générales fournies dans le Vade-Mecum Golf Entreprise, disponible sur le site de la Ligue**